



N°12 / 2021

LETTRE DE DECEMBRE

Chers Puimoissonnaises, chers
Puimoissonnais,

Jacky Piatti est décédé le 20 novembre dernier, des suites d'une maladie violente face à laquelle il a lutté avec force, détermination et une admirable dignité.

Sans jamais se plaindre et sans jamais vouloir dépendre de personne, Jacky s'en est allé, discrètement.

C'est une grande douleur pour l'ensemble des conseillers municipaux. Il avait déjà réalisé trois mandats, puis s'était à nouveau engagé dans un quatrième. Nous étions fiers de sa présence, le doyen de notre équipe, le plus expérimenté aussi.



Sommaire

- **Hommage à Jacky Piatti**
- **Congrès des maires 2021**
- **Dispositif Cliiink !!**

- **Le dossier du mois :
Comment fonctionne notre
commune N°4**

- **Orangez le monde**
- **Règles d'urbanisme**
- **Cérémonie du 11 novembre**
- **Rencontres intergénérationnelles**
- **Opération zéro déchet**
- **Animations de Noël**
- **Nommage des rues**
- **Dématérialisation de l'urbanisme**
- **Coupe d'un arbres route de Digne**
- **Mots croisés**

Etre conseiller municipal, c'est faire preuve d'abnégation. Il faut renoncer à du temps libre, à des plaisirs personnels, pour se mettre au service du bien commun. C'est aussi faire preuve d'une grande détermination pour vouloir endosser des responsabilités et concevoir l'avenir collectif de notre commune. Et cela nous réunit tous, crée entre nous un lien bien particulier qui nous procure un respect et une affection mutuels qui font que, dans ce cas précis d'une disparition, c'est l'ensemble de l'équipe qui se trouve affecté.

Et puis c'était Jacky, notre ami. Au nom du conseil municipal, je me suis exprimé lors de ses obsèques et j'ai aussi salué l'homme.

Discret, gentil, attentionné... formidable !

Mais comme Jacky aimait la vie et les rires, et puisque c'est aussi ce qui nous anime : je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Dans le meilleur respect des gestes barrières - je suis bien placé à cette heure pour en parler, isolé car positif au Covid, bien que vacciné et toujours prudent - je vous souhaite à toutes et tous des fêtes remplies de joie et de beaux moments partagés

Fabien Bonino.

EDITO

Jacky Piatti 1952-2021



"Pour que le caractère d'un être humain dévoile des qualités vraiment exceptionnelles, il faut avoir la bonne fortune de pouvoir observer son action pendant de longues années.

Si cette action est dépouillée de tout égoïsme, si l'idée qui la dirige est d'une générosité sans exemple, s'il est absolument certain qu'elle n'a cherché de récompenses nulle part et qu'au surplus elle ait laissé sur le monde des marques visibles, on est alors, sans risque d'erreurs, devant un caractère inoubliable".

"L'homme qui plantait des arbres" Jean Giono

CONGRES DES MAIRES 2021



S'est tenue à Paris du 17 au 19 novembre la 103ème assemblée générale des maires de France. La première sous cette nouvelle mandature.

L'occasion pour notre maire de participer à cette immense manifestation, qui a abouti à l'élection d'un nouveau président à la tête de l'AMF - David Lisnard, maire de Cannes, qui succède à François Baroin - et qui, également, se déroule en parallèle du salon des maires. Là, ce sont des milliers d'exposants qui viennent expliquer leurs services aux collectivités.

Signalétique, véhicules d'entretien, concertation en ligne, financements de projets, mobilité douce, comptabilité...

Fabien Bonino est revenu chargé de documents et de contacts qui pourront nous être utiles.

La tradition bas-alpine est que nos élus locaux soient invités à visiter le Palais du Luxembourg - le Sénat - ainsi que le Palais Bourbon - l'Assemblée nationale - ainsi qu'à y partager un repas, une année dans chaque lieu. C'était à l'Assemblée cette année. C'est à chaque fois un moment de convivialité entre élus et une occasion de plus de nous rapprocher de nos parlementaires.



Dans DLVAgglo, 175 colonnes de tri vont être équipées du dispositif CLIINK !!



DLVAgglo est compétente en ce qui concerne les déchets. Elle s'est tournée vers ce dispositif innovant et unique sur le territoire pour inciter la population à trier ses déchets.

« C'est une offre qui se base sur le gagnant-gagnant et pas sur le punitif » explique Jean-Christophe Pétrigny, président de DLVAgglo. C'est la start up Terradona qui est à l'origine du programme.

Ce sont 175 colonnes de tri sur les 240 implantées sur les 25 communes de DLVAgglo qui vont être équipées de ce dispositif.

Sans oublier le coût environnemental : le verre a une durée de vie, dans la nature, pouvant aller jusqu'à 5000 ans.

Le tonnage annuel moyen du verre est de 3 000 tonnes. Le dispositif Cliink nous permettra d'économiser 300 000€.

Comme expliqué ci-dessous, il faut télécharger l'application Cliink sur son Smartphone et trouver la colonne de tri connectée la plus proche grâce à une carte. Il faut activer son bluetooth pour se connecter à la borne.

Ensuite, il suffit de jeter comme d'habitude des déchets en verre et chaque déchet rapporte un point.

Pour ceux qui n'ont pas de Smartphone, des cartes connectées seront disponibles bientôt en mairie. Nous vous informerons de leur arrivée.

Comment ça marche ?

- 1** Par quoi commence-t-on ?
S'INSCRIRE
Je télécharge l'application Cliink® et je m'inscris.
- 2**
Je me connecte à un conteneur en Bluetooth.
- 3**
Chaque dépôt = 1 point.
Les points sont crédités d'ici 24 à 48H.
- 4**
Je convertis mes points en bons d'achat sur l'appli.

Téléchargez l'application Cliink®

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



La cagnotte sera ensuite utilisable chez les commerçants partenaires dont la liste est disponible sur l'application.

A Puimoisson, Corinne coiffure, Cocci market, Côté Soleil et les potières ont décidé de participer à cette opération.

Pour ceux qui n'ont pas de Smartphone, des cartes connectées seront disponibles bientôt en mairie. Nous vous informerons de leur arrivée.

LE DOSSIER DU MOIS

Comment fonctionne notre commune ?



4. La commission Finance et Budget

Après avoir présenté les commissions Solidarités, Urbanisme et Patrimoine/Culture/tourisme, voici notre commission Finances et Budget. Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal). Le budget communal est proposé par le maire et adopté par le conseil municipal, représentant les contribuables. Aucun texte n'oblige le maire à soumettre le projet de budget aux conseillers municipaux avant la séance officielle du conseil municipal cependant, à Puimoisson, nous sommes attachés à un dialogue permanent entre membres du Conseil Municipal. On nous a demandé, un jour, ce que nous faisons de l'argent public. Voici quelques réponses.

Le budget des communes : Comment ça marche ?

Le budget d'une commune est constitué de recettes et de dépenses.

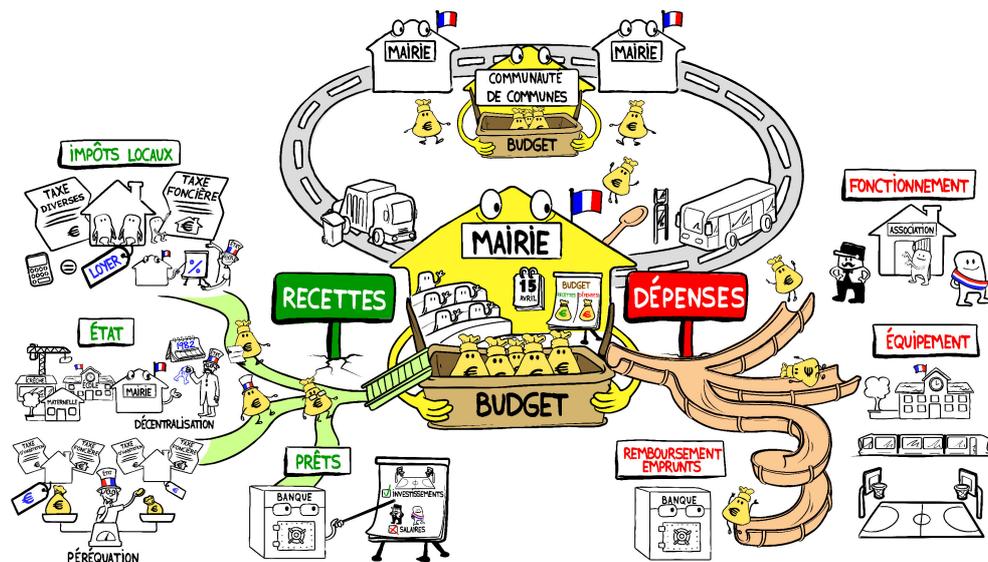
Il se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Fonctionnement

Ce sont toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges d'entretien, paiement des intérêts des emprunts, salaire des agents de la commune...).

Investissement

Ce sont les opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. Cela concerne, d'une part, l'acquisition de biens qui seront utilisés de nombreuses années (ordinateurs, vélos, tentes, bancs publics, camions, débroussailleuse...) d'autre part les travaux de rénovation, comme la sécurisation de la place, ou encore la réalisation de nouvelle construction.



Les ressources

Les impôts locaux

La taxe d'habitation, payée par tous les habitants et la taxe foncière, payée par les propriétaires de biens immobiliers.

Ces impôts sont calculés en fonction notamment de la valeur estimée du loyer des habitations et d'un taux défini par la commune et encadré par l'Etat.

La taxe d'habitation a été progressivement supprimée depuis 2018.

Elle le sera pour tout le monde en 2023. Cependant la commune perçoit de l'Etat une compensation liée à cette suppression.

Le financement de l'Etat

Décentralisation : depuis que l'Etat a délégué certaines de ses compétences comme par exemple la construction et la gestion des écoles du premier cycle, aux communes, il verse le financement nécessaire.

Péréquation : comme les prix des loyers varient selon les communes, les recettes provenant des taxes d'habitation et foncières peuvent être très inégales d'une commune à l'autre. L'Etat cherche donc à favoriser l'égalité entre les territoires en donnant aux communes qui ont le moins de ressources fiscales un financement supplémentaire.

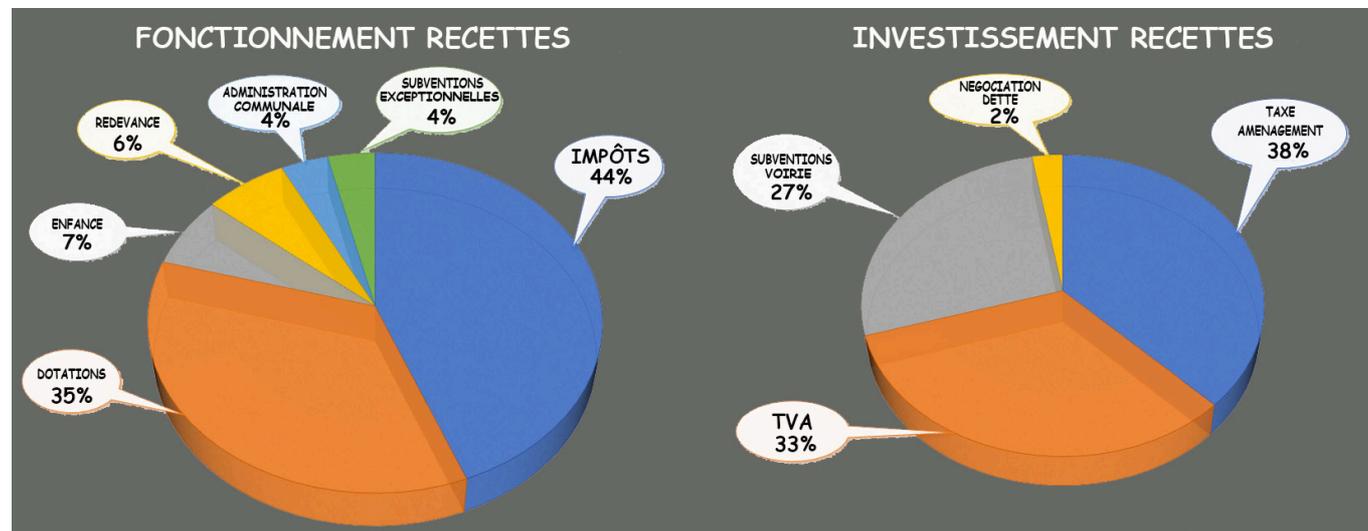
L'emprunt

Les communes peuvent avoir recours à l'emprunt auprès des banques.

Il n'est possible que lorsqu'il s'agit d'un investissement pour un équipement durable (comme la construction d'une aire de loisirs). La commune ne peut donc pas s'endetter pour rémunérer ses employés municipaux par exemple.

Les subventions

Avec la baisse des dotations, la perte de dynamisme de la fiscalité et la charge croissante des dépenses de fonctionnement, les subventions correspondent à un mode de financement de plus en plus convoité. Elles sont devenues un enjeu majeur pour le financement des programmes locaux.



Les dépenses

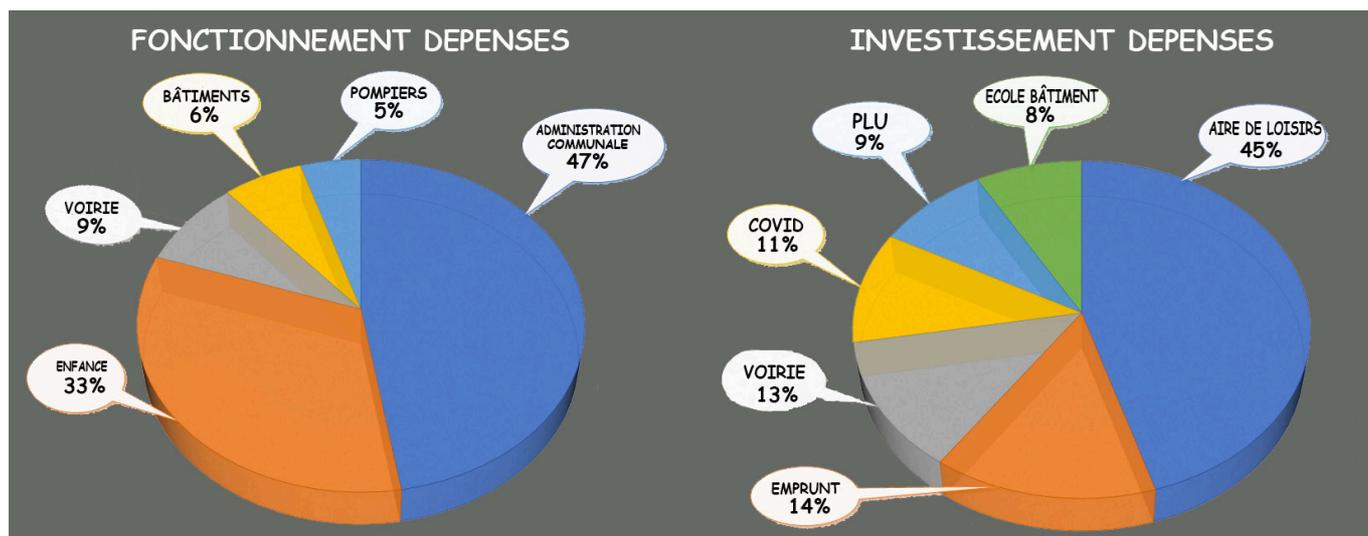
Les dépenses de fonctionnement

Le poste le plus important concerne les salaires de nos agents territoriaux, arrive ensuite les dépenses liées à l'enfance,

Les dépenses d'investissement

Pour l'année 2020, c'est l'aire de loisirs qui a été la principale dépense. Vient ensuite le remboursement de notre seul emprunt, l'achat du terrain où se trouve l'aire de loisirs. Le remboursement sera terminé en avril 2025

Le Covid aussi, avec un versement au fonds de solidarité départemental pour les commerces.



Le calendrier d'adoption

Le budget est réputé couvrir la période du 1er janvier au 31 décembre, et doit théoriquement être adopté avant le début de l'année concernée. La loi, cependant, accorde à la collectivité territoriale un délai courant jusqu'au 15 avril pour procéder à l'adoption définitive de son budget, voire jusqu'au 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'une nouvelle assemblée. Le budget de notre commune est librement consultable sur notre site.



Cette année encore, DLV Agglo, sous l'impulsion de son président, Jean-Christophe Pétrigny, s'engage dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles en participant à l'opération internationale :

"Orangez le monde"

Du 25 novembre au 10 décembre, nous invitons toutes les communes, tous les agents ainsi que tous les habitants à orangez le territoire en récupérant gratuitement des ballons en mairie. Ils pourront les accrocher où ils le souhaitent, pour témoigner de leur soutien à l'opération.

Urbanisme : quelques règles à connaître

Votre projet est-il réalisable ?

Votre projet doit être conforme au règlement d'urbanisme applicable dans notre commune, pour l'instant et jusqu'à l'approbation du PLU, par le conseil municipal, c'est le RNU qui s'applique. Vérifier la capacité de desserte en réseaux (Electricité, eau, assainissement, etc...) Vérifier la présence d'un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRN).

Pour toutes ces informations sont disponibles auprès du Service Urbanisme de la Mairie

Quels travaux déclarer ?

Pour toutes nouvelles constructions ;

- Projet de maisons individuelles ou autres, Un abri de jardin supérieur ou égal à 5.00m², l'édification d'une clôture, la construction d'un garage, la réalisation d'une piscine, etc...

Pour des travaux sur un bâtiment existant ;

- Modification de l'aspect extérieur. (Maison, Annexe, Toiture, Ravalement de façade, Changement des fenêtres, etc...
- Le changement de destination d'un bâtiment. (Ex : Une remise agricole en habitation)

Les divisions foncières en vue de bâtir, les démolitions, etc...

Quelles procédures ?

Suivant la nature de votre projet, vous devez déposer soit ;

- Un permis de construire ou PCMI, Une déclaration préalable, Un permis d'aménager, un permis de démolir, un certificat d'urbanisme...

A NOTER ; Selon l'autorisation d'urbanisme demandée, le délai d'instruction peut varier, entre 2 mois pour le PCMI d'une maison individuelle à 1 mois pour une déclaration préalable, assortie d'un mois supplémentaire car la commune est en secteur protégé (ABF) et plus selon les cas.

Comment déclarer votre projet ?

Vous pouvez vous rendre en Mairie pour connaître le type d'autorisation à obtenir selon votre projet. Demandez l'imprimé CERFA à remplir ainsi que la liste complète des pièces à joindre à votre dossier. (Téléchargeable depuis internet sur www.service-public.fr).

Déposez votre dossier en Mairie avec le nombre de copies nécessaires, vous recevrez un récépissé indiquant ; le N° de dossier et le délai d'instruction.

A NOTER ; A partir de janvier 2022, le dépôt des dossiers se fera de façon dématérialisée sur une plateforme centralisée accessible par internet.

Au cours de l'instruction et dans un délai de 1 mois, vous pouvez recevoir de la Mairie ;

- Un courrier de **MAJORATION DE DELAIS.**
- Un courrier pour **DOSSIER INCOMPLET.**

Deux possibilités d'obtention d'une décision ;

- Avant le délai de fin d'instruction : **ACCORD ou REFUS EXPRESS**
- Sans réponse de l'administration à la date de fin d'instruction : **AUTORISATION TACITE (Sauf exceptions), à demander en Mairie.**

Quand commencer les travaux ?

Après l'obtention d'une décision favorable ;

- Vous devez afficher la nature des travaux autorisés sur un panneau réglementaire, pendant toute la durée du chantier, et visible depuis la voie publique. (*Panneau réglementaire disponible chez des fournisseurs de matériaux*).
- Déposez en Mairie le CERFA de « DECLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER »

A NOTER ; Une autorisation n'est définitive qu'après la purge des délais de retrait et de recours des tiers.

Que faire à la fin des travaux ?

La totalité des travaux est achevée et conforme à l'autorisation délivrée et ses prescriptions (Prescriptions ABF, etc...), Vous devez ;

- Déposez en Mairie la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.
- Si vous avez modifié votre projet en cours de chantier, il vous est possible de régulariser votre situation en déposant une demande de permis modificatif auprès de la Mairie. Dans le cadre d'une déclaration préalable, vous devez déposer un nouveau dossier prenant en compte l'intégralité des modifications au regard de l'autorisation accordée.
- **Après le dépôt de la DACCT, la Mairie peut effectuer un contrôle de travaux, vérifiant ainsi la conformité de vos travaux en regard de l'autorisation obtenue**

A NOTER : Lorsque la construction devient utilisable, vous avez 90 jours pour déclarer au centre des Impôts Fonciers, via le formulaire H1.

Quelles Infractions à l'urbanisme ?

Vous êtes en infraction dans les cas suivants, pour des travaux ou aménagement soumis à autorisation ou à déclaration ;

- Absence d'autorisation
- Autorisation non respectée
- Autorisation caduque
- Autorisation obtenue par fraude

Plus d'information ?

Vous pouvez contacter la Mairie par téléphone pour un rendez-vous ou vous rendre sur place aux heures d'ouverture au public.

Emouvante cérémonie du 11 novembre



Lors de la cérémonie du 11 novembre 2021, après les discours officiels, notre maire, Fabien Bonino a convié l'écrivain Jacques Bec à évoquer la mémoire de deux soldats puimoissonnais dont il a découvert l'existence durant les recherches qu'il avait entreprises pour l'écriture de son roman « *Vous étiez paysans* » sorti en 2017.

"J'ai écrit mon roman « Vous étiez paysans » en 2017. Il parle d'un jeune paysan de Valensole mort le 20 août 1914.

Dans la nécropole de Riche, petit village près de Dieuze, il y avait bon nombre de noms bas alpins et parmi eux, il y avait deux puimoissonnais : Léopold Salvagy et Pierre Pellissier qui sont morts le même jour que Marceau Arnoux, le héros de mon roman.



Léopold Salvagy était agriculteur, il avait 22 ans. Il est né le 23 juillet 1891. Embarqué à Menton le 10 août 1914 et est arrivé à Diarville le 19 août. Il est porté disparu le 20 à Dieuze.

Comme Marceau Arnoux, il a fallu attendre 1920 pour que le procureur général de la République décide qu'ils étaient morts au champ d'honneur. Cette reconnaissance tardive signifie en fait qu'ils étaient portés disparus, pris sous une avalanche de bombes comme ce fut le cas d'un très grand nombre de soldats ce jour-là. Il fallut cependant attendre le retour de tous les prisonniers pour que cette disparition devienne officielle.



Pierre Pellissier, lui, était né le 11 août 1892. Il était instituteur, raison pour laquelle il était sergent.

Il est parti de Pont Saint Esprit le 7 août 1914 et arrive à Diarville dans la nuit du 8 au 9 août. Il est mort dans les mêmes circonstances entre Dieuze et Vergaville, des villages très peu éloignés les uns des autres.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à ces soldats et à travers eux à tous ceux qui sont morts en août 1914.

130 000 sont morts ce mois là ce qui fait 3 morts à la minute !

Cela fut la conséquence du plan XVII, plan stratégique militaire de l'Armée française préparé en 1913, mis en œuvre le 2 août 1914 au déclenchement de la guerre.

Pour justifier cet échec, il y a eu une campagne de dénigrement contre le 15ème corps d'armée provençal qui fut, dans ce contexte, ignoble.

Les provençaux ont été salis à l'époque. Cette campagne visait probablement à exonérer l'état major de ses erreurs.

En 1915, le général Gallieni devenu ministre des Armées, rendit hommage aux soldats du XV° corps pour mettre fin à cette campagne de calomnies".

Nommage des voies : bilan du vote



Suite à notre démarche de nommage des voies de Puimoisson, nous avons souhaité vous faire participer au choix des noms.

Vous avez été nombreux à participer à cette consultation et nous vous en remercions.

Vos choix seront donc actés au prochain conseil municipal du 14 décembre.

Nous allons ensuite procéder à la numérotation des habitations dans le courant de l'année 2022.

Centre de vaccination

Le centre de vaccination a déménagé à la salle polyvalente de Roumoules.

Permanences :

Mercredi : 13h30/17h30

Samedi : 8h30/12h30

Inscriptions sur Doctolib ou
0800 009 110

**CENTRE de
VACCINATION
COVID19**

Salle polyvalente
12 place de la Blachette
04 500 ROUMOULES



Rencontres intergénérationnelles à l'aire de loisirs



RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Le premier samedi de chaque mois

**1er RENDEZ-VOUS :
SAMEDI 8 JANVIER 2022**

**DE 10H à 12H
AIRE DE LOISIRS**

OUVERT A TOUS DE 8 A 80 ANS !!

Contactez Marjorie au 06 67 76 29 15 afin qu'elle puisse proposer des animations en fonction du nombre de participants.

Venez nombreux en famille, enfants, parents, grands-parents pour des jeux informels, pour le plaisir de tous.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE



Les inscriptions ont commencé
le 22 octobre.

**Elles ont lieu à Riez tous les lundis
de 11h à 16h**

**Place de la Coquille
à l'ancien presbytère**

Apportez vos justificatifs de revenus et de dépenses.

Par souci de confidentialité, aucun document ne sera photocopié, numérisé, enregistré ou conservé d'une quelconque manière.

FAITES LES BONS TRAVAUX AVEC L'AIDE D'UN CONSEILLER

FAIRE c'est le service public qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique.

Les conseillers FAIRE de l'ALTE vous aident gratuitement à envisager les travaux les plus adaptés ou à estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

INFOS ET CONTACTS SUR WWW.ALTE-PROVENCE.ORG

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE AU 04 90 74 09 18
LE LUNDI ET LE MERCREDI 9h30-12h30 / 13h30-16h30



Membre du réseau FAIRE,
l'ALTE anime localement
le service public de conseil
aux particuliers et aux petites
entreprises.



Votre partenaire



Un service d'accompagnement accessible à tous les habitants de DLVAgglo

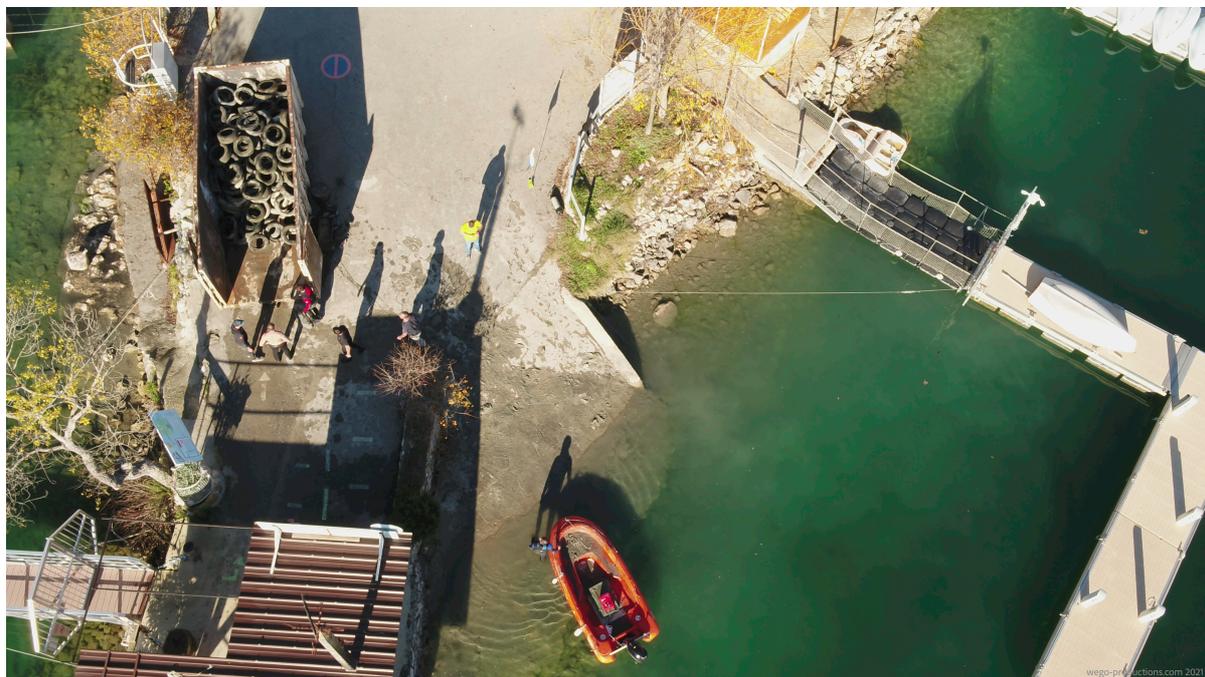
Le programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique) vise à aider les habitants à se repérer et à se faire conseiller pour la rénovation énergétique, et ainsi savoir quels travaux effectuer pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures de chauffage (altesprovence.org). Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement du service public « FAIRE » (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique).

DLVAgglo s'inscrit dans ce programme et donne accès à celui-ci à tous les habitants de son territoire.

Parc Naturel Régional du Verdon

Opération zéro déchets dans les lacs

2,6 tonnes sorties des profondeurs de la zone portuaire d'Esparron de Verdon



Le Parc naturel régional du Verdon a relancé depuis trois ans, dans le cadre de son projet #Nettoyons le Verdon, un travail d'évacuation des déchets et encombrants abandonnés en milieu naturel.

Après avoir travaillé dans les grandes Gorges du Verdon en 2019 et 2020 (plus de 14 tonnes évacuées), les écogardes concentrent cette année leurs efforts sur les espaces lacustres du territoire.

Cette opération, cofinancée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Société du Canal de Provence, cible les déchets issus des activités de plaisance et du nautisme, embarcations abandonnées, dérivantes et obsolètes. C'est dans ce cadre qu'un chantier d'envergure a été réalisé les 18 et 19 novembre dans la zone portuaire d'Esparron-de-Verdon, visant à sortir les déchets immergés au fond de la retenue, avant que leur impact sur le milieu ne soit trop important du fait de leur dégradation.



Sans surprise, en seulement deux jours de travail, un volume important d'encombrants (2,6 tonnes) a été remonté à la surface : 292 pneus, une centaine de kilos de batteries, ainsi que de nombreux déchets divers (ferrailles, plastiques, bouteilles...).

Communes de
Puimoisson et Saint Jurs

DEVENEZ

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

A Puimoisson

AU SERVICE DE VOTRE VILLAGE



OUVERT A TOUS DE 16 ANS A 60 ANS

PETIT CENTRE, ESPRIT D'EQUIPE ET BIENVEILLANCE

Possibilité de faire un parcours
"Secours à la Personne" uniquement
Possibilité de faire des spécialités :
montagne, nautique, sauvetage
déblaiement...

sdis sapeurs
pompiers
Alpes de Haute-Provence

Chef de centre : Pascal MICHEL - cispms@sdis04.fr

Le calendrier 2022 va bientôt être disponible.
Il y aura un stand au marché de Noël à "Côté Soleil"

Animations de Noël

Marché de Noël

Cette année, c'est chez Flo qu'aura lieu le marché de Noël.

Samedi 4 décembre
à partir de 10h



Repas de Noël à l'école



Cette année, il aura lieu
Jeudi 16 décembre
Monsieur le maire viendra
souhaiter bon appétit aux
enfants mais compte tenu de
la situation sanitaire, il ne
participera pas au déjeuner.

CINÉMA
de Pays

le Réseau



1996 - 2021

Jeudi 23 décembre et jeudi 30 décembre
Salle polyvalente
Séances à 18h30 et 21h

Puimisson Fête Noël

Vendredi 17 décembre

 **Dès 16h30**

Goûter à la sortie de l'école

Offert par l'Association.

 **17h30**

Défilé de lumière jusqu'à la place St Eloi
Offert par la Mairie

Lancement des illuminations

Photos avec le Père Noël

Tirage de la tombola

**et pour se réchauffer... vente
de vin chaud, crêpes, friandises**



Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à la date du 17 décembre 2021

Les enfants du Verdon

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

École Maria Borrely - 04410 PUIMOISSON

Les fêtes de fin d'année à l'Epi Bleu



Les animations de Noël commenceront avec la participation de l'Ehpad au marché de Noël du **samedi 4 décembre** qui se tiendra derrière l'auberge Côté Soleil, tout au long de cette journée.

L'association les amis de l'épi bleu, ainsi que certains résidents ont réalisé des objets qui seront vendus lors de ce marché de Noël. Les sommes récoltées seront réinvesties dans l'intérêt des résidents.

De nombreux lots ont été offerts par les commerçants afin de permettre de réaliser une tombola.

L'animation se poursuivra le **10 décembre** avec des chants offerts par l'association les amis de l'épi bleu.

Ensuite le **15 décembre** un goûter de Noël assorti d'un spectacle intitulé "**Paris Broadway**" sera offert sous forme de comédie musicale.

Les **24, 25 et 31 décembre et 1er janvier** les résidents bénéficieront de repas festifs.

Visite de la crèche



La crèche dans l'église Saint Michel pourra être visitée :

Dimanche 26 décembre
Dimanche 2 et 9 janvier 2022
De 14h30 à 17h.

Des bénévoles pour encadrer les visites seraient bienvenues.
Contacter Monique Bouteille

Appel à photos anciennes



Après nous avoir permis d'éditer notre brochure patrimoine, l'office du Tourisme de DLVAgglo va nous offrir des posters de rues avec des vues anciennes du village. Nous sommes à la recherche de scènes de vie avec Puimoisson pour décor. Nous faisons appel à tous ceux qui possèdent des photos à nous prêter pour faire éventuellement l'objet de la sélection. (il faut avoir un original).

Chiens errants

Nous avons quelques chiens errants dans le village. Ceux-ci ont des propriétaires. Nous les avons contactés afin qu'ils récupèrent leur animal. Cependant, comme dans le village des personnes, par gentillesse, les nourrissent, les propriétaires ont beaucoup de mal à les faire rester chez eux sans les enfermer. Ceux-ci prient instamment ces personnes de cesser de nourrir leurs chiens, afin qu'ils rentrent chez eux. Sinon, il n'y aura pas d'autres solutions que de faire appel à la fourrière, ce que personne ne souhaite.



Abattage d'un arbre route de Digne



Le Département a considéré que l'arbre qui se trouve à l'entrée nord du village est dangereux. Il a donc été décidé de l'abattre. Cet arbre est la propriété du département et non de la commune. Nous avons reçu un courrier nous informant que cela serait fait entre le 22 et le 23 novembre. Il est toujours triste de voir un arbre abattu mais sa dangerosité a scellé son destin.

La bibliothèque et le Foyer

Fermeture les 21 et 28 décembre
ainsi que le 4 janvier

Réouverture le 11 janvier 2022

Nous vous attendons nombreux.



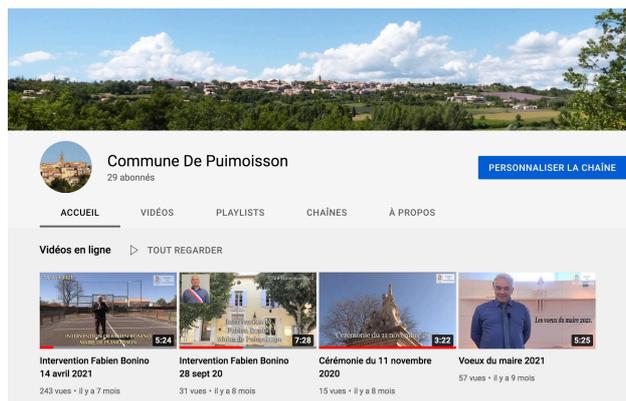
Permanence eau



La Régie EAU tient une permanence
administrative à Riez

Le mercredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Pour les abonnés qui ne souhaitent pas se
déplacer sur Villeneuve :
Locaux DLVA - A côté du CTM de Riez -
Route de Quinson.

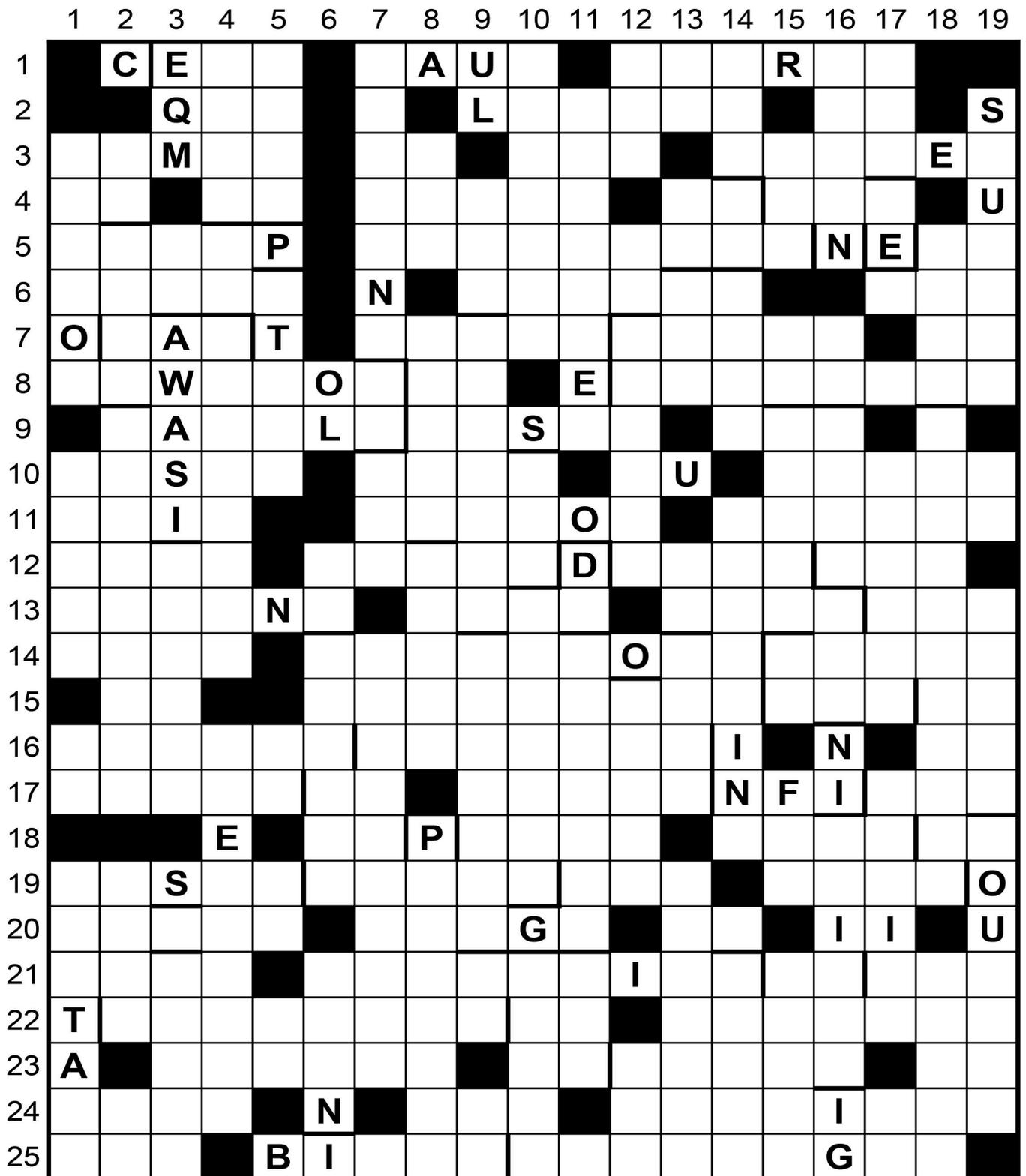


Le prochain conseil municipal
aura lieu :
mardi 14 décembre à 19h
Diffusé en direct sur notre chaîne
communale.
Comme toujours si internet ne nous
fait pas faux bond !

Mots croisés de décembre

La mode, c'est ce qui se démode

Coco Chanel



Proposé par Chantal et mis en forme par Jean Claude

Horizontalement

Les quatre premières lignes forment une phrase :

- 1 C'est – un grand couturier (prénom et nom)
- 2 Qui a – délivré – LA
- 3 Personne de sexe féminin – DE – SON – carcan (4 mots)
- 4 ET – ON – Ouvrit – l'encolure (2 mots)
- 5 Inédit – Qui a reçu son diplôme (de couture) – Initiales d'une ancienne marque de bonneterie
- 6 Cuir traité – Signature de luxe – Mois de préparation du défilé d'été
- 7 Prêt A Porter – Vert (anglais) – De couleur vert foncé – Norme de résistance au feu pour les tissus
- 8 Nouvelle apparence (anglais, 2 mots) – C'est la note finale – Qui ont été mises dans le secret de l'Art (de la haute couture)
- 9 (vêtement) sous les hanches (2 mots) – C'est un bon début pour du satin
- 10 La chapka l'est – Tissé avec des fils métalliques – Avant de s'habiller – Tissus de laine cardée habituellement de deux couleurs
- 11 Grandes ceintures japonaises – D'une seule couleur – Il en faut pour la couture minutieuse
- 12 Tissus rêche, pas pour la haute couture ! – Style de vêtement destiné à transformer la silhouette – De ton naturel – Nouveau
- 13 Prénom (de mannequin) – Léger – Instruments de repassage – Esprit (turc)
- 14 Pas de – Ces vêtements pas pour les femmes avant les années soixante – Grande marque d'appareil photo professionnel
- 15 Va-t-elle remplacer les créateurs ? (initiales) – Ils sont fastidieux mais nécessaires pour bien ajuster les vêtements – Belle saison pour enlever des épaisseurs ! – Hors d'Usage (initiales)
- 16 Étoffe fabriquée avec des aiguilles – Susciter l'admiration – Ainsi que
- 17 Mode s'inspirant de ce qui se faisait au début du XX^{ème} siècle – C'est à dire (abréviation 2 lettres) – Décoras – Un nouveau vêtement en est quasiment une
- 18 Trade Mark – Attaché à des valeurs traditionnelles – Prénom du premier mannequin à être en couverture du Vogue Arabia papier – Sous Couvert
- 19 Vêtement de dessus court – D'un noir profond – Pierre précieuse (anglais) – Caractère coûteux somptueux
- 20 Ce n'est pas dans cet habitat que l'on porte de la haute couture – Matière végétale peu employée pour les vêtements mais parfois pour les chaussures – Atelier Technique
- 21 Éclairage mais pas sunlight – Personnes qui s'exposent pour valoriser les produits de la mode – Nouvelle Marque – Tout Le Temps
- 22 Une phrase (3 mots) : mettre un voile léger sur un couvre-chef de dame
- 23 Degré d'épaisseur du fil des bas et des collants – Entreprise Individuelle – Marque de chaussures de tennis pour femmes – Créateur Reconnu
- 24 La grande couturière qui « sculptait » ses robes, dite Madame – Métal quelque fois utilisé en accessoire – Garnie de fourrure blanche renommée
- 25 La première femme qui n'avait rien à se mettre – Bande de tissus coupée dans l'oblique puis pliée en deux pour des finitions décoratives – Extensible

Verticalement

- 1 Ornement aux dentelures arrondies, décoratif pour tissus – Vêtements de dame couvrant le corps d'une seule pièce – Transfert (d'une déco sur un tissu) – (vêtement) des décennies précédents remis au goût du jour
- 2 Mot de liaison – Vêtement du dessus, sans manche, ample et couvrant – En forme de tube – Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (transmission des compétences) – Rendez Vous
- 3 Quelqu'un – Ressuscite – Le courant
- 4 Cet athlète japonais se couvre avec peu de tissu – Quelqu'un – (Étoffes) constituées de plis – Toiles de coton aux fils entrecroisés
- 5 A toi – Pièce d'habillement, proche du châle, portée sur les épaules – Double zéro – Édition Originale – Premier nombre
- 6 L'ouvrière d'exécution dans un atelier de couture (3 mots)
- 7 Rembourrage – Kilo Euro – L'Homme – Mise en place des différentes pièces de tissus composant un vêtement
- 8 Étude Et Marketing – Bande longue, étroite et souple utilisée dans la mode – Cordonnet d'ornementation tressé que l'on coud sur un vêtement – Aurai du mal
- 9 Fleur Pour Guipure – Tissus mince, lâche et souple – Gros oiseau voisin du cygne – Escarpins Respirants (Géox) – Large ou Small
- 10 Bord latéral serré d'un tissu – Belle saison – Motif d'étoffe très apprécié de Chanel et surtout de JP Gaultier – De pie !
- 11 Demi-bottes pour dame – De textile lainé unicolore (3 mots) – Large
- 12 Début de pendentif – République Française – Couleur ocre brune rougeâtre – Il en faut pour être mannequin – Il lui manque le s pour être le trou d'une aiguille à coudre
- 13 Il met en valeur la moindre toilette – L'admiratrice – Confection Française – Venues au jour – Courtes, longues ou même ballon ...
- 14 Institut Européen de Création – Disposition de décoration brodée sur un tissu (2 mots) – Meuble toujours trop petit pour ranger ses vêtements – Basique de la garde-robe mixte (2 mots)
- 15 Début d'octobre – Tenue d'apparat (qu'il faut avoir) sur le modèle du it-bag (2 mots) – Bande de tissu – Brin long et fin de matière textile – Prénom d'une mannequin célèbre d'ascendance jamaïcaine
- 16 Marque de vêtements masculins pour motards – Pas top plus cardigan, pas corsage à plastron (5 mots !)
- 17 l'entassement mal rangé (2 mots) – Middle – Inspiratrice (de couturier) – Mode qui convient à la femme comme à l'homme – Pas encore habillé
- 18 Femme qui réajuste les vêtements sur mesure – Nouée
- 19 Ateliers de grands couturiers (4 mots)

Solutions de la grille de novembre

« L'automne est un deuxième printemps
où chaque feuille est une fleur »

Albert Camus

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1		I		Y	O	U	P	Y		A	G	E	E		I		H	U	M	U	S	
2	Q	U	A	N	D		R	E	V	I	E	N	T		L	A	U	T	O	M	N	E
3		L	E	S		F	E	U	I	L	L	E	S		M	O	R	T	E	S		H
4	S	E		R	A	M	A	S	S	E	N	T	A	L	A	P	E	L	L	E		
5	A	S	E		G	R	U	E	S		O	I	N		T		S	I	L	L	O	N
6	N		M	U	R			S	E	P	I	A	S	S	I	L		T	E	A		O
7	S	C	O	N	E	S			S	U	R	G	R	A	S	S	E		U	N	D	E
8	P	O	U	S	S	I	N		E	T		E	E	G	S		R	U	S	S	E	L
9	E	R	S		S		A	U	T	O	P		G	A	E	C		S	E		F	
10	U		T	R	I	C	K		R	I	Z		R	I	U				S	T	E	P
11	R	E	I	N	V	E	N	T	E	S		B	E	E	N	T		E	H	R	N	C
12		P	L	P	E	R	I	L	P	E	T	I	T	S	E	V	A	C	U	E	S	
13	S	A	L	I		V	C	H	A	S	S	E	S		T			H	A	S	E	S
14	A	R	E	N	E	I	K		R			N		C	O	C	H	O	N	S		
15	N	G			T	D	E	P	E	C	A	G	E	B	I	E	N		F	A	I	T
16	S	N	I	F	F	E	R	U	S		P	A	S	A	L	A		G	L	U		U
17	A	E	N		R		S	E		L	A	V	E		E	T	G	R	A	T	T	E
18	M	E	U	T	E	S			T	A	L	E	S		D		L	A	P	E	A	U
19	E	S	T	I	M	E	S	T	E	S	M	E	T	R	E	S	A	V	I	S	E	R
20	R		I	Q	I	L	I	E	S	S	E			A	G	O	N	I	E			
21	T	A	L	U	S		E	T	F	O	S	S	E	S	I	N	F	E	S	T	E	S
22	U	S	E	E	S		D	R	U			O	T		V	N	O	R	D	I	R	
23	M	I	M	S	A	O		A	S	A		L	E	P	R	E	R	E	N	A	R	D
24	E	L	E		N	U	I	S	I	B	L	E	S		E	U	E	S		C	A	R
25		E	N		T	R	E	I	L	L	I	S		H		R	T		X		N	A
26			T	R	E	S	O	R	S	E	S	P	O	I	R		S	A	L	U	T	G

Proposé par Chantal et mis en forme par Jean Claude